

Réunion de l'APiCy avec les élus de Saint-Jean-de-Gonville

Mardi 4 Janvier 2022, 19h-20h, à la mairie de St-Jean

Présents : Michel BRULHART, maire de Saint-Jean-de-Gonville, Conseiller départemental de l'Ain | Angélique VAN HOECKE, maire-adjointe aux affaires scolaires et à la vie associative | Fabien JACQUET, adjoint à l'Urbanisme | Patrick DUMAS, maire-adjoint aux travaux publics | Blaise BACHMANN, président de l'APiCy | Tor BOTHNER, Victor KOHLER et Peter LOOSLI, membres du Bureau de l'APiCy | Marc NOGAREDE & Benoît VOLANT, membres de l'association habitant Saint-Jean

Nous remercions la mairie de Saint-Jean de nous recevoir dans leurs locaux. Plusieurs sujets sont abordés.

Ancienne voie ferrée transgessienne

L'aménagement de l'ancienne voie ferrée est l'un des sujets principaux du moment parmi les élus. Péron et Thoiry, communes gessiennes voisines, sont déjà en passe de finir les travaux sur leurs territoires. L'aménagement de la voie ferrée en voie verte est très onéreuse, et St-Jean ne peut pas assumer toute seule le financement des travaux, d'autant que la commune envisage un format comme à Thoiry (3m de large en fin gravier), à la différence de Péron où l'intérieur des rails seulement est comblé (1m43).

Pays de Gex Agglo (PGA) est en train de récupérer la maîtrise foncière auprès de SNCF Réseaux. La mairie de Saint-Jean souhaite vivement voir ce projet aboutir, estimant qu'il incombe clairement à l'intercommunalité de payer une partie de ce projet de voie cyclable, de Collonges à Divonne-les-Bains, structurant pour le Pays de Gex.

Nous soulevons le fait qu'il existerait une convention entre les écuries en bordure ouest de la commune et SNCF Réseaux, qui empêcherait de travailler sur la voie ferrée à cet endroit. Les élus ne sont pas au courant des détails, peut-être que PGA l'est, ou que l'APiCy est susceptible de prendre contact avec les gérants des écuries.

Enfin, la mairie envisage une demande de subvention auprès du Département de l'Ain, courant 2022, en fonction de l'avancée des discussions avec l'échelon intercommunal.

Bon point donc, la volonté est là, il faut à présent trouver les sources de financement avant de commencer les travaux. Aucun délai n'est cependant donné.

Discussion avec les riverains

Marc : Saint-Jean est une commune assez cyclable. Par contre, en allant vers Val Thoiry, la continuité est difficilement assurée avec la voie menant au CERN ; et le pont enjambant la 2x2 voies, en prolongement nord de la grande route, est trop étroit et dangereux ! Concernant les zones 30, on constate des améliorations mais toute la commune n'est pas encore zonée. Vu l'étroitesse de nombre de voies, la marche à pied n'est pas nettement encouragée.

Réponse des élus : le Département va travailler sur le projet de pont pour pouvoir l'élargir un peu. Pas de changement prévu pour les trottoirs, les axes principaux n'ont plus beaucoup de place libre, de part et d'autre de la chaussée, pour des élargissements.

Benoît : il faudrait rajouter un marquage/bande cyclable sur la grande route resp. la route longeant le golf, jusqu'au pont qui enjambe la 2x2 voies, car les voitures roulent vite et les vélos ne se sentent pas en sécurité. La rue de la vie de l'Etraz est la seule entrée de St-Jean où il n'y a pas de chicane ou de dos d'âne, les voitures arrivant donc vite. Les trottoirs pas assez larges sont également pointés du doigt. Enfin, chemin du Pré de la Fontaine, certaines voitures pensant aller vers Thoiry roulent vite et font demi-tour au bout du chemin.

Réponse des élus : on envisage d'installer un ralentisseur, à l'entrée de St-Jean, sur la rue de la vie de l'Etraz, et à mettre en place un panneau «voie sans issue» sur le chemin du Pré de la Fontaine. Pas de commentaire sur le marquage des deux routes.

[En lien avec la FUB](#)

Peter souhaite faire confirmer par Monsieur le Maire qu'on a tous les appuis du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour développer les aménagements cyclables. La réponse est positive.

Le Grand Genève a récemment relancé la question du cofinancement de projets côté français. Un endroit intéressant à St-Jean serait la route de Roulave menant à Dardagny (Canton de Genève). Les élus nous répondent qu'un projet de chaussidou est à l'étude sur cet axe.

[Cartopartie](#)

Effectivement, Saint-Jean est une municipalité assez cyclable, comptant plusieurs zones 30, voies cyclables, des points d'eau potable, quelques bancs publics. Nous soulignons juste le fait que sur la route du Grand Champ, des sens interdits dans les deux sens interdisent aux vélos de prendre ce chemin. Un panneau de signalisation «Sauf vélos» devrait être ajouté prochainement.

[Carte intercommunale](#)

Tor a réalisé une carte des liaisons intercommunales du Pays de Gex. Les élus ont pris la carte papier avec eux. Il est clairement indiqué que les deux voies intercommunales manquantes sont celles allant vers Thoiry (voie ferrée) ainsi que des marquages ou une voie permettant de rejoindre la voie annexe à la 2x2 voies (de la grande route au pont de la 2x2 voies, resp. de la rue de la vie de l'Etraz jusqu'au pont enjambant la 2x2 voies).

A l'issue des échanges, nous remercions vivement les 4 élus de nous avoir reçus. Les représentants de Saint-Jean, de leur côté, confirment leur souhait de nous rencontrer à nouveau, d'ici 1 an, dans le but d'assurer le suivi idoine réciproque.